

Politique Environnementale et Énergétique

Le Groupe Clariane est la **première communauté européenne du soin, de la santé et de l'hospitalité au service des personnes en situation de fragilité**. Il propose notamment des maisons de retraite médicalisées, des établissements et services de santé spécialisés, des services sociaux, des services et soins à domicile et des habitats partagés.

La politique environnementale et énergétique du Groupe vise à **adresser les enjeux environnementaux** suivants, leurs impacts en termes de conditions de vie de nos patients, résidents, familles, collaborateurs et communautés locales, ainsi que les risques financiers et opérationnels qu'ils représentent pour nos activités :

- **La performance énergétique et la dépendance aux énergies fossiles**
- **Le changement climatique**, et les impacts en termes d'évènements climatiques extrêmes
- **La production de déchets**, notamment les déchets dangereux issus des activités médicales
- **La raréfaction des ressources naturelles**, dont les ressources en eau
- **L'impact sur la biodiversité** notamment à travers le changement d'usage des sols

La politique environnementale et énergétique, s'inscrit dans les 5 objectifs sociaux et environnementaux de la mission de Clariane en tant qu'entreprise à mission, dont plus particulièrement celui de **Durabilité**. Elle définit les **axes prioritaires** suivants :

- **Energie** – Améliorer la performance énergétique des sites et s'orienter vers des sources d'énergie bas carbone.
- **Climat** - Réduire l'empreinte carbone du Groupe sur l'ensemble des périmètres opérationnels en ligne avec les Accords de Paris et adapter ses installations et ses processus afin d'atténuer les impacts du changement climatique.
- **Circularité** - Réduire l'utilisation des matériaux ainsi que les volumes de déchets et accroître la réutilisation, le réemploi et le recyclage des déchets.
- **Ressources naturelles & biodiversité** - Réduire l'impact sur l'eau et les autres ressources naturelles, mettre en œuvre des mesures de protection de la biodiversité, et développer des activités axées sur la nature pour améliorer le bien-être des patients/résidents et des personnes accueillies au sein de ses établissements.

La Direction Générale du Groupe s'engage à ce que les Directions Pays où Clariane opère, avec le plein support des différentes Directions fonctionnelles Groupe concernées, assurent :

- Une pleine **intégration** de la politique environnementale et énergétique **dans les plans stratégiques et financiers**,
- Un respect des **exigences réglementaires** et de leurs spécificités dans chaque pays, ainsi qu'une veille régulière concernant leur évolution,
- Un suivi des **indicateurs et objectifs** définis sur les sujets environnementaux et énergétiques, et prioritairement ceux relatifs aux engagements externes (dont SBTi) et au tableau de bord RSE,
- Une prise en compte de **critères de performance environnementale et énergétique** dans le choix des fournisseurs et la sélection des investissements,
- Une démarche **d'amélioration continue** de la performance environnementale et énergétique déclinée en plans d'action,
- Une **sensibilisation** de l'ensemble des collaborateurs et des principales parties prenantes externes sur ces enjeux.

Cette politique s'applique à **l'ensemble des zones géographiques** dans lesquelles le Groupe intervient. Elle concerne **l'ensemble des activités et services opérés par Clariane**. Les implications de ses engagements et actions doivent par ailleurs être déclinées à **ses fournisseurs, ses réseaux de franchise, et ses partenaires commerciaux et immobiliers** à travers les contrats qui les lient.

Guidée par ses 3 valeurs fondamentales – **Confiance, Responsabilité & Initiative** – la Direction Générale du Groupe s'engage à fournir tout son appui aux équipes pour l'application et le respect de cette politique. Elle veille et s'assure que la politique engagée soit respectée et mise en œuvre à travers des **instances de gouvernance ou de conseil** dédiées. Elle exige une communication régulière sur les indicateurs clés.

Paris, le 30 décembre 2024

La Directrice Générale du Groupe Clariane

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a smaller 'B' and a final flourish.

Sophie Boissard

Politique Environnementale et Énergétique Axes prioritaires



Durabilité : Protéger nos communautés en contribuant, par nos pratiques et comportements quotidiens, à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de la biodiversité



Energie et Climat

En ligne avec l'Accord de Paris et notre trajectoire bas carbone (-46% scopes 1 & 2 en 2031 vs. 2021, -27.5% scope 3 en 2031 vs. 2021)

- **Mesurer et réduire notre empreinte carbone énergétique** en adoptant des pratiques de sobriété énergétique, en exploitant des équipements et bâtiments plus économes en énergie, et en réduisant fortement la part des énergies fossiles dans notre consommation d'énergies
- **Mesurer et réduire l'empreinte carbone de l'ensemble de notre chaîne de valeur** en collaborant avec nos fournisseurs et nos parties prenantes pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées à nos achats de biens et services, à nos déplacements, à la construction de nos bâtiments et à la gestion de nos déchets
- **Analyser les risques climatiques physiques et de transition** et leurs impacts à court, moyen et long-terme sur nos établissements et nos activités
- Adapter nos installations et nos processus pour **atténuer les impacts des changements climatiques sur nos installations** et maintenir la qualité de vie de nos résidents et patients, et de nos collaborateurs



Circularité

- **Améliorer la mesure et le suivi des différents types de déchets produits en établissement**, avec une attention particulière aux déchets dangereux (ex. médicaux, produits chimiques)
- **Développer le tri et la valorisation** de nos différents flux de déchets afin d'améliorer le taux de tri et de réduire la part des déchets non-valorisés
- **Réduire l'utilisation de matériaux et les volumes de déchets** à travers nos activités et processus clés en
 - limitant le gaspillage, les emballages et les articles à usage unique,
 - augmentant la durée d'utilisation et la durée de vie des équipements
 - encourageant la location ou la réutilisation / le réemploi



Ressources naturelles et biodiversité

- **Réduire notre consommation d'eau** particulièrement dans les zones à fort stress hydrique et mettre en place les dispositifs permettant d'économiser ou de recycler l'eau
- **Identifier nos impacts sur les autres ressources naturelles** et les actions prioritaires pour les limiter en collaboration étroite avec nos fournisseurs
- **Mettre en place des mesures de protection de la biodiversité** dans la conception et l'exploitation de nos bâtiments notamment en
 - limitant l'imperméabilisation des sols
 - augmentant la végétalisation des espaces extérieurs et diversifiant les strates végétales
 - mettant en œuvre une gestion des espaces verts raisonnée et différenciée
- **Développer des activités axées sur la nature** pour améliorer le bien-être de tous dans nos établissements et susciter l'envie de préserver la biodiversité